

Lo lycée Louis-le-grand.

(Notes de voyage.)

Paris, Octobre 186.

Un jour, Louis XIV fit savoir aux Reverends Peres Jesuites de Paris qu'il se proposait de visiter leur college. On se hata de faire les preparatifs convenables; en un instant tout revêtit un air de fete; et, lorsque le roi arriva, il put lire sur le fronton de l'edifice, écrite en lettres d'or, cette denomination nouvelle: *Collegium Ludovici Magni*.

Cet etablissement porte encore aujourd'hui le nom du grand roi, mais il appartient à l'Université de France; c'est un des nombreux lycées de l'Académie de Paris. On sait que l'Université française embrasse dans sa puissante organisation tout le pays, et qu'elle se subdivise en grandes circonscriptions, dont chacune renferme des Facultés supérieures plus ou moins complètes, un certain nombre de lycées, des collèges communaux et des écoles élémentaires: tout cela constitue un Académie; chaque Académie est gouvernée par un Recteur et l'ensemble est soumis au ministre de l'Instruction publique, qui remplace le Grand-Maitre, institué d'abord par Napoléon I. On sait encore que, depuis longtemps, les Evêques et les catholiques en général luttent avec avantage par leurs collèges et leurs séminaires contre cet écrasant monopole, qu'ils demandent et qu'ils finiront sans doute par obtenir le droit de créer des Facultés libres et de donner des diplômes.

J'ai été reçu à Louis-le-grand, avec beaucoup de politesse, par le proviseur, Mr. Jullien, chez qui on est annoncé par un domestique en livrée, j'ai visité ensuite tout l'établissement avec le censeur des études, Mr. Talbot. Le lycée Louis-le-grand est aujourd'hui une agglomération de plusieurs anciens collèges et autres édifices. Il renferme environ 1200 élèves, dont 600 externes, soixante professeurs et autant de maîtres d'études et surveillants. Les classes, généralement très-nombreuses, sont partagées en trois et même en quatre divisions. Il y a en outre un certain nombre de quartiers, composés de plusieurs classes, et dont chacun a sa cour de récréation, son réfectoire et son dortoir. Chaque division a sa salle d'étude, avec une bibliothèque consultative. Ce système de salles d'étude a évidemment d'immenses avantages, car le surveillant, n'ayant à s'occuper que d'un nombre restreint d'élèves, peut, non seulement les empêcher de se livrer au badinage et de se nuire les uns aux autres, mais encore les diriger dans leurs études et même les y aider. Que de fois un pauvre enfant, arrêté tout-à-coup par une difficulté, ou bien se décourage, ou bien perd un temps précieux à chercher inutilement, lorsqu'un mot du surveillant, une simple indication suffirait à le tirer d'embarras! Assurément cette intervention du maître d'étude, sage et discrète, ne peut manquer d'être très-utile aux élèves; mais d'un autre

côté cette organisation exige de l'espace, des dépenses et un nombreux personnel. O utinam!

Deux aumôniers et deux médecins résident dans la maison, et des religieuses sont chargées du soin de l'infirmerie et de la lingerie. Chaque samedi, l'économie fait la carte de la semaine suivante, elle est ensuite soumise à l'approbation du proviseur et du médecin et enfin, elle est imprimée. Les leçons particulières de musique se donnent dans des cellules établies de chaque côté d'un corridor, il y a un seul élève avec le maître dans chaque cellule, et la chambre du surveillant donne sur le corridor. A propos de ce surveillant, je remarque que dans cette maison, comme sans doute dans tous les établissements de l'Université, la surveillance que j'appellerai *matérielle, extérieure*, est exercée avec beaucoup de régularité et de sévérité, et par de nombreux agents. Ces agents sont des laïques, graves, raides, avec un faux air d'hommes de police. Jus-à quel point ce système peut-il inspirer la confiance? question fort délicate, qui en appelle une autre, chaudement débattue de nos jours, dans certains pays du moins, c'est à savoir la supériorité relative de l'éducation laïque et de l'éducation ecclésiastique ou *cléricale*. Tout ce que je veux consigner ici en passant, c'est que, après avoir visité un bon nombre de collèges ou lycées, après avoir conversé avec les directeurs et les maîtres; après avoir admiré convenablement cette légion de surveillants toujours en arrêt et avoir vu les élèves exécuter avec une précision militaire et au son du tambour leurs mouvements, marches et contre-marches; puis, après avoir pu jeter un coup-d'œil sur quelques bouts de statistique morale et religieuse, l'image de cette *fabrique* si rudement dénommée par Notre Seigneur lui-même *sépulchre blanchi*, s'est plus d'une fois présentée à ma pensée. En somme, je crois qu'en général les pères de famille, honnêtes et chrétiens, peuvent parfaitement surveiller leurs enfants qui suivent en qualité d'externes, les classes d'un lycée, collège ou séminaire: c'est dans l'ordre. Mais j'ai peu de confiance dans la surveillance exorcée dans une maison d'éducation, par des laïques sur les multitudes d'enfants qui leur sont confiés. Et pourquoi ne pas le dire? il faut là un dévouement, une discrétion dans les actes et les paroles, une gravité aimable, qui inspirent à la fois l'amitié et le respect et dont le *clérical* est seul capable. *Maxima debetur puero reverentia*.

J'ai assisté de 8 à 10 heures A. M. à la classe latine de Rhétorique. Le censeur m'a fait entrer, m'a présenté au professeur, Mr. Aubert, à côté duquel je me suis assis et la classe s'est faite, sans doute, comme d'ordinaire. Il y avait sur des gradins disposés en amphithéâtre une soixantaine d'élèves. On a expliqué d'abord dans le quatrième livre de l'Énéide (sic.) une vingtaine de vers. On traduit très-largement, un vers à la fois, mais en conservant, autant que possible, l'ordre des mots. J'ai remarqué avec

plaisir qu'on tient grand compte en lisant de la *quantité* et de l'*accent*.

Le professeur a ensuite corrigé le dernier discours latin. Il a vanté, et avec raison, dans la composition d'un *nouveau* un paragraphe habilement calqué sur le fameux *de debatur virgis* de Cicéron; et, à propos de ce nouveau qui s'annonce très-bien, il s'est permis de taquiner un peu les *vétérans* et, en particulier, le plus capable d'entre eux.* Mr. Aubert paraît être un excellent professeur. Il sait tenir ses élèves toujours en haleine; et c'est pour cela, sans doute, qu'il s'anime et gesticule beaucoup en lisant et en corrigeant.

Si le lycée Louis-le-grand composé de plusieurs anciens édifices ne peut offrir ni la régularité des constructions, ni toutes les améliorations modernes, il en est bien autrement du lycée de Vanves, que j'ai aussi visité. C'est une succursale de Louis-le-grand, où l'on envoie les plus jeunes élèves qui y font leurs classes élémentaires. La position en est magnifique; la vue s'étend au loin sur Issy, St-Cloud et Meudon. C'est du reste un vrai bijou. Rien de plus coquet, rien de plus gai, que ce nid de 300 petits enfants dont les plus vieux ont à peine atteint leur neuvième année. Salles de récréation vitrées pour les jours de mauvais temps, réfectoires avec tables à dessus de marbre, salles d'étude, classes, chapelle, dortoirs, vestiaires, lingerie et infirmeries tenues par une quinzaine de religieuses, tout brille de propreté et même d'élégance.

* Dans les grands lycées, souvent les meilleurs élèves de Rhétorique recommencent cette classe, soit parcequ'ils sont encore fort jeunes, soit parcequ'ils veulent se présenter avec plus de sûreté aux épreuves du Baccalauréat. De là ces noms de *vétérans* et de *nouveaux*.

Léon XIII a félicité l'empereur Guillaume d'avoir échappé aussi heureusement aux tentatives d'assassinat dirigées contre lui.

Le téléphone est très-employé en Chine, la langue chinoise ne pouvant être écrite par des signes télégraphiques.

Conditions de ce journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: A la grande salle, E. Bernier, à la petite salle, O. Côté; chez les externes, O. Gagnon et E. Lortie. St. Hyacinthe, J. Tétreau. Ste. Anne, F. Chabot.